

Les Formations 2019 de la FCJMP

aux métiers de l'animation en CJ

2^{ème} trimestre

Mai - Juin





Méthodologie générale de nos formations : « Chaque participant au cœur de l'apprentissage ».

Dans une dynamique d'éducation permanente, nos formations vous encouragent à rendre vos jeunes acteurs de leurs projets. Selon la même logique, vous êtes invités à être acteurs au cours de nos formations.

Vous êtes au centre du processus d'apprentissage et avec d'autres professionnels ou volontaires, vous construisez des savoirs, vous approfondissez vos compétences, vous découvrez de nouvelles pistes et vous prenez du recul par rapport à votre pratique quotidienne.

D'une manière générale, les contenus et les méthodes ont été déterminés dans une perspective de professionnalisation du secteur Centres de Jeunes, ils sont en phase avec vos réalités.

La méthodologie générale proposée se base donc sur une démarche socioconstructiviste tenant compte de vos conceptions préalables, privilégiant les méthodes inductives et mélangeant constamment théorie et pratique.

Il s'agit d' « apprendre à apprendre » en pratiquant par essais et erreurs, en développant votre sens de l'observation, en faisant des liens et en cherchant des solutions à partir de vos connaissances préalables.

Le groupe est un levier pédagogique qui permet de vous stimuler dans vos apprentissages au travers d'une analyse critique de vos représentations propres et de celles des autres pour construire un savoir nouveau. De manière générale, est également favorisée la réflexion citoyenne permettant de former et non de formater.

Tout cela se met en place concrètement de la manière suivante :

- En développant une méthodologie de formation qui s'axe principalement sur le fond et non sur la forme de l'action et qui vous permet de prendre conscience des processus que vous mettez en place dans votre travail avec les jeunes et de répondre à la question : « quel est le sens de mon action ? »
- En partageant avec vous une réflexion et une action, d'ordre personnel et méthodologique, pour vous aider dans vos stratégies d'appropriation des connaissances en privilégiant une logique d'accompagnement vers une nouvelle posture de co-construction du savoir
- En ouvrant le champ des possibles pour vous permettre d'être sensibilisés à différents référentiels théoriques au travers desquels vous pourrez situer vos pratiques. Le choix d'un référentiel plutôt qu'un autre restera une appropriation personnelle en fonction de votre institution et de votre réalité de travail
- En développant des méthodes permettant d'articuler théorie et pratique au travers des différents parcours de formation : débats et discussions, mises en situation, partages d'expériences, réalisations individuelles ou en sous-groupes, expérimentation d'outils, jeux de rôle, etc.
- En intégrant les concepts et les valeurs issus de l'éducation populaire au travers d'une mise en perspective de ces derniers et des méthodologies d'actions qui en découlent dans le cadre des thématiques abordées dans les formations

Les méthodes choisies vous permettent d'acquérir des outils concrets qui pourront être utilisés directement ou indirectement dans le cadre de vos missions.

Module B 15

Objectifs :

- différencier R.O.I, RT et autres types de règlements ;
- appliquer une méthode de construction d'un R.O.I en impliquant les jeunes ;
- utiliser un R.O.I au quotidien et l'évaluer.

Contenus :

- la définition d'un RO.I ;
- ses objectifs, sa forme, son contenu et ses rubriques ;
- les différentes techniques de rédaction ;
- son évaluation ;
- la pertinence des sanctions.

rdre Intérieur » : et réguler



Dates :

Les 7 et 14 mai 2019

Lieu :

Bruxelles

Prix :

Membres : 50 € repas inclus

Non membres : 70 € repas inclus



« Potager pédagogique » Développer et entretenir en

Module C 3

Objectifs :

- découvrir les techniques de base du potager éducatif ;
- partager son expérience sur les méthodes et les pratiques ;
- inscrire ce projet dans un cadre plus large ;
- motiver les jeunes sur le moyen terme.

Contenus :

- visites de lieux urbains / ruraux où des projets se développent ;
- confrontations, échecs et réussites ;
- conseils « gagnants – gagnants » ;
- liste de ressources.

« Pédagogique » : Lien avec le projet du Centre



Dates :

Les 9 et 16 mai 2019

Lieu :

Bruxelles

Prix :

Membres : 50 € repas inclus

Non membres : 70 € repas inclus



« Préjugés et discriminations » Sensibilisation

Module B 7

Objectifs :

- expliquer ce qu'est un préjugé, une discrimination et les mécanismes qui les sous-tendent ;
- expérimenter des outils ludiques de lutte contre les préjugés et les discriminations ;
- utiliser ces outils dans les animations avec le public cible ;
- développer une démarche de sensibilisation aux discriminations.

Contenus :

- définition des concepts d'interculturalité, de préjugé et de discrimination ;
- appropriation des notions et définitions des enjeux liés à l'interculturalité ;
- création et utilisation d'outils pédagogiques.

« Discriminations » : Action et outillage



Dates :

Les 21 et 28 mai 2019

Lieu :

Namur

Prix :

Membres : 50 € repas inclus

Non membres : 70 € repas inclus



« Soutien Des devoirs à l'épan

Module C 7

Objectifs :

- différencier soutien scolaire et École des Devoirs ;
- connaître les 4 axes EDD et les développer avec les jeunes ;
- approcher des méthodes pédagogiques actives.

Contenus :

- conditions d'agrément EDD et subventionnements divers;
- apprendre, animer, se cultiver, se développer, renforcer la citoyenneté ;
- méthodologie et didactique dans l'enseignement ;
- contacts avec les partenaires (écoles, parents, Centres des Jeunes, ...).

scolaire » ouissement citoyen



Dates :

Les 23 mai et 6 juin 2019

Lieu :

Bruxelles

Prix :

Membres : 50 € repas inclus

Non membres : 70 € repas inclus

Module B 16

Objectifs :

- appréhender la diversité et la complexité de l'EVRAS ;
- acquérir le vocabulaire et comprendre les différentes sphères de l'EVRAS ;
- apporter une réponse aux questionnements concernant les relations affectives et sexuelles.
- conscientiser les jeunes à l'importance de sa pratique

Contenus :

- les 3 sphères de l'EVRAS ;
- genres et sexes ;
- la diversité des attirances ;
- les postures éducatives et institutionnelles face à l'hypersexualisation et aux TIC ;
- la notion de consentement ;
- le rapport aux valeurs, aux cultures, à l'environnement et à la famille.

RAS » Affective et sexuelle



Dates :

Les 4, 11 et 18 juin 2019

Lieu :

Bruxelles

Prix :

Membres : 75 € repas inclus

Non membres : 90 € repas inclus

Module C 8

Objectifs :

- analyser la pertinence de l'utilisation des jeux de société coopératifs comme supports pédagogiques ;
- élargir votre panel de jeux ;
- adapter les jeux en contexte d'animation.

Contenus :

- le jeu comme moyen d'expression personnelle, artistique et de langage symbolique ;
- mise en place de stratégies pédagogiques ;
- présentation et expérimentation de jeux ;
- adaptation des jeux dans le projet pédagogique.

le société » et partager



Dates :

Les 13 et 20 juin 2019

Lieu :

Bruxelles

Prix :

Membres : 50 € repas inclus

Non membres : 70 € repas inclus





Modalités d'inscription et conditions générales

Modalités d'inscription et conditions générales :



Comment s'inscrire ?

Envoyez-nous le bulletin d'inscription complété et signé (par courrier, fax ou e-mail) ou inscrivez-vous via le site www.fcjmp.be à la rubrique « formation » au plus tard dix jours calendrier avant la première date de formation souhaitée.

Après réception de votre inscription, la **FCJMP** vous adressera un mail de confirmation d'inscription.

Dans les 15 jours précédant la formation, un courrier précisant les informations pratiques (lieux, dates et heures, éléments particuliers éventuels, etc.) sera envoyée au participant. Une déclaration de créance sera également jointe au courrier.

ATTENTION, le **versement du montant** de la participation aux frais avec la communication reprise dans la créance **valide l'inscription** à la formation.

La **FCJMP** se réserve le droit de refuser la participation à une activité de formation à toute personne ou institution qui ne satisferait pas aux présentes conditions générales d'inscription.

Où et quand ont lieu les formations ?

L'adresse exacte de la formation vous sera communiquée par courrier, 15 jours avant la formation.

Une journée-type de formation commence à 09h30 précises pour se terminer à 16h30.

Une pause est prévue pour le repas de midi. Le **repas et les boissons sont toujours inclus** dans la participation aux frais.

Est-ce que la formation délivre un certificat ?

À la suite de chaque formation, la FCJMP délivrera un certificat de fréquentation à chacun des participants, à condition qu'il ait suivi au minimum 80% du module.



Que couvre la P.A.F. ?

Dans le but de favoriser l'égalité des chances pour notre secteur Jeunesse, nous nous efforçons de conserver des prix très attractifs pour nos formations.

Le montant de la participation aux frais couvre :

- l'inscription à l'ensemble de la formation
- l'accès au matériel et infrastructures spécifiques nécessaires pour la formation
- les documents et outils pédagogiques remis lors de la formation
- les frais liés à la venue éventuelle d'intervenants extérieurs
- le repas de midi et les boissons pour chaque jour de formation excepté pour le module A.

Les frais d'inscription aux formations de la FCJMP peuvent être intégralement remboursés par le *Fonds 4S* sur dossier et à certaines conditions. Plus d'infos sur www.fonds-4s.org



Quels engagements implique une inscription ?

Toute inscription à une formation de la **FCJMP** implique l'acceptation totale et sans réserve des présentes conditions, ainsi que la réalisation du paiement de la participation aux frais.

Les inscrits à une formation s'engagent à participer pleinement à celle-ci, à en suivre l'entièreté et à en respecter les horaires. Les méthodes pédagogiques utilisées dans les différents modules impliquent la participation active des personnes venant en formation.

Leur présence à l'ensemble du module est donc requise.

En cas de comportement inadapté, de non-respect des présentes conditions d'inscription ou de non-respect du règlement de l'infrastructure au sein de laquelle se déroule la formation, la **FCJMP** se réserve le droit d'exclure un participant de tout ou partie de la formation concernée, sans aucun remboursement des frais d'inscription à celle-ci.

En cas de désistement ou d'annulation ?

En cas de désistement par le participant, si l'annulation est notifiée à la **FCJMP** au moins 15 jours calendrier avant le début de la formation, le paiement préalablement effectué fera l'objet d'un bon à valoir sur toute autre inscription de l'institution à une formation de la **FCJMP**.

Ce bon à valoir sera envoyé par courrier et devra être joint à la nouvelle demande d'inscription. Sa durée de validité est de 12 mois.

Si l'annonce du désistement parvient à la **FCJMP** moins de 15 jours calendrier avant le début de la formation, les frais de participation restent dus et seront conservés par la **FCJMP** pour couvrir les frais engagés.

La **FCJMP** se réserve le droit d'annuler une formation prévue, en partie ou dans son entièreté, notamment si le nombre minimum d'inscrits est insuffisant (huit) ou pour raison de force majeure.

Dans ce cas, l'entièreté de la participation aux frais d'inscription de chaque participant fera l'objet d'une note de crédit et sera remboursée.

Nous contacter

- Vous désirez en savoir plus ?
- Vous êtes intéressé par l'une de nos formations ?
- Vous avez une demande à nous soumettre ?

Nous sommes à votre disposition ! Vous pouvez nous contacter aux coordonnées suivantes, du lundi au vendredi, de 09h00 à 18h00 :



Rue Saint-Ghislain, 26

1000 Bruxelles

☎ 02/ 513 64 48

📠 02/ 502 75 95

@ : formation@fcjmp.be

Site : www.fcjmp.be



Les parcours de formations à la FCJMP

Étant particulièrement attentifs à l'égalité des chances dans le secteur jeunesse, nous voulons rendre nos formations toujours plus **accessibles et adaptées à vos réalités**. C'est pourquoi, nous vous suggérons **4 parcours de formation** différents, chacun utilisant une structure propre et adaptée au public qu'il vise.

Module A

Formations pour les **nouveaux animateurs** du secteur Centres de Jeunes. Cette formation se décline en 14 modules de 2 à 5 jours permettant aux nouveaux animateurs d'acquérir les compétences et les connaissances de base à l'animation socioculturelle en Centre de Jeunes et d'établir leurs profils de compétences.

Attention, il s'agit réellement d'une initiation. Elle aborde les aspects basiques du métier d'animateur. Le module A ne convient donc pas aux animateurs ayant déjà une première expérience sur le terrain. Il est par contre ouvert aux jeunes qui souhaiteraient prendre des responsabilités au sein de la MJ.

Module B

Formations pour les **animateurs expérimentés** du secteur Centres de Jeunes. Ce module propose différentes formations permettant aux animateurs expérimentés d'approfondir certains aspects de leurs pratiques professionnelles.

Module C

Formations techniques. Différents modules permettant aux animateurs d'aborder des techniques d'animation pour renforcer leurs pratiques.

Module D

L'accompagnement d'équipe. Accompagnements sur mesure permettant de développer au sein des équipes un travail de fond adapté à leur réalité propre.

Talon d'inscription

Monsieur Madame

Nom

Prénom

Institution

Fonction

Adresse

Code Postal

Localité

Téléphone Fax

Email@

Adresse de facturation (si différente)

Je m'inscris aux formations suivantes :

- Module B 15** → « R.O.I. »
- Module B 7** → « Préjugés et discriminations »
- Module B 16** → « EVRAS »
- Module C 9** → « Potager pédagogique »
- Module C 7** → « Soutien scolaire »
- Module C 8** → « Les jeux de société »

Sur base du descriptif de la formation, formulez ce que vous attendez plus spécifiquement et qui vous serait utile dans votre pratique professionnelle (vous pouvez annexer une feuille si vous le souhaitez)

Je déclare avoir lu et accepter les conditions générales figurant dans la brochure de présentation des formations et m'engage à participer à l'entièreté de la formation et à verser la somme de euros sur le compte bancaire de la **FCJMP** avec la communication figurant sur la créance qui me sera envoyée.

Date :

Nom et prénom :

Signature :



F.C.J.M.P. asbl
Rue Saint-Ghislain, 26
1000 Bruxelles

Je n'oublie
pas de
coller un
timbre ici



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



Fondée en 1970, la **Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire** est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent :

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La F.C.J.M.P. développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils, etc.

Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire



Rue Saint-Ghislain, 26 - 1000 Bruxelles
Tél: 02/513 64 48 - Fax: 02/502 75 95
infos@fcjmp.be - fcjmp.be

En collaboration avec:



ECYC European Confederation
of Youth Clubs



Avec le soutien de:

La F.C.J.M.P. est une association pluraliste reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 26.03.2009) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est reconnue en Cohésion Sociale et agréée par l'ONE dans le cadre du décret ATL. Elle est soutenue par le Service Public Francophone Bruxellois, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris et le Forem.

